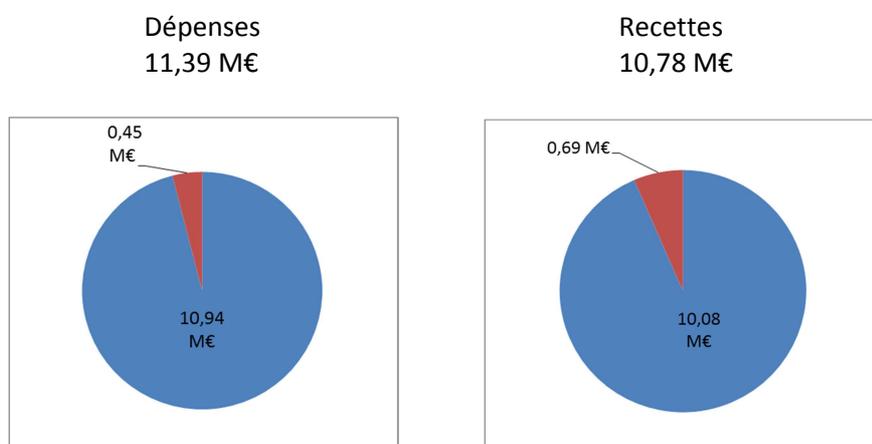


Comptes administratifs 2018 des établissements de l'aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).

Présentation synthétique (art. L 3313-1 CGCT)

I- La Pouponnière

Le compte administratif de l'exercice 2018 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2018, les dépenses se sont établies à 10,94 M€ (contre 10,60 M€ en 2017) dont 10,28 M€ de dépenses réelles (88 % pour les dépenses de personnel, 3,6 % pour les dépenses de structure et 8,4 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 659 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 10,08 M€ (hors d'excédent reporté : 482 k€).

Elles se décomposent en 9,8 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 89,4 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 146 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 455 k€, composés uniquement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 698 k€, sont composées de 38,3 k€ de recettes réelles (36,7k€ de fonds de compensation pour la TVA et 1,6 k€ de prêts sociaux).

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (659,7 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2018 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

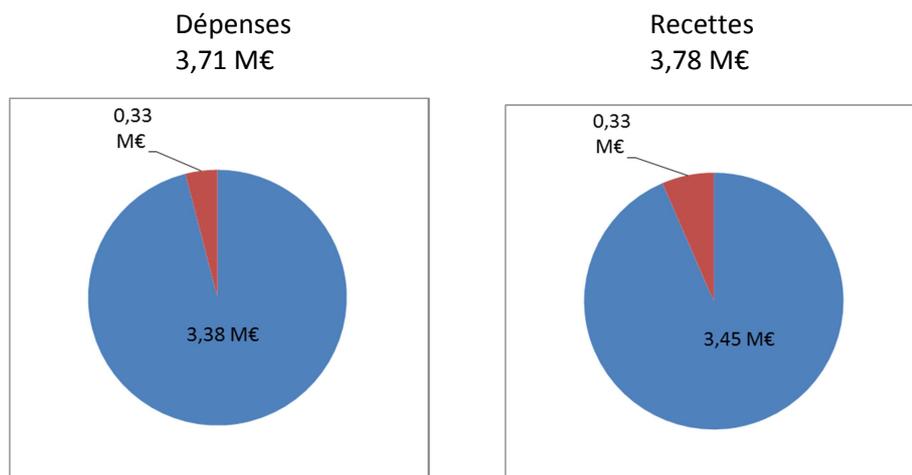
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	10 939 465,59 €	Dépenses	455 127,66 €
Recettes	10 078 283,98 €	Recettes	698 021,41 €
Résultat brut exercice 2018	- 861 181,61 €	Résultat brut exercice 2018	242 893,75 €
Résultat antérieur reporté	481 669,87 €	Résultat antérieur reporté	906 893,53 €
Déficit global exercice 2018	- 379 511,74 €	Excédent global exercice 2018	1 149 787,28 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2018 de 1 149 787,28 € sera repris au budget supplémentaire 2019 (compte 001).

Le déficit de fonctionnement de l'exercice 2018 de 379 511,74 € sera repris au budget primitif 2020 (compte 002).

II- Le Centre Maternel

Le compte administratif de l'exercice 2018 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2018, les dépenses se sont établies à 3,38 M€ (contre 3,36 M€ en 2017) dont 3,07 M€ de dépenses réelles (86,13 % pour les dépenses de personnel, 3,87 % pour les dépenses de structure et 10 % pour l'exploitation courante de l'établissement). Les dépenses d'ordre sont de 309 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 3,45 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 0,2 M€). Elles se décomposent en 3,35 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé), 75 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 18,6 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 333,5 k€, composés essentiellement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 337 k€, sont composées de 28 k€ de recettes réelles (fonds de compensation pour la TVA). Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (309 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2018 du Centre Maternel (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

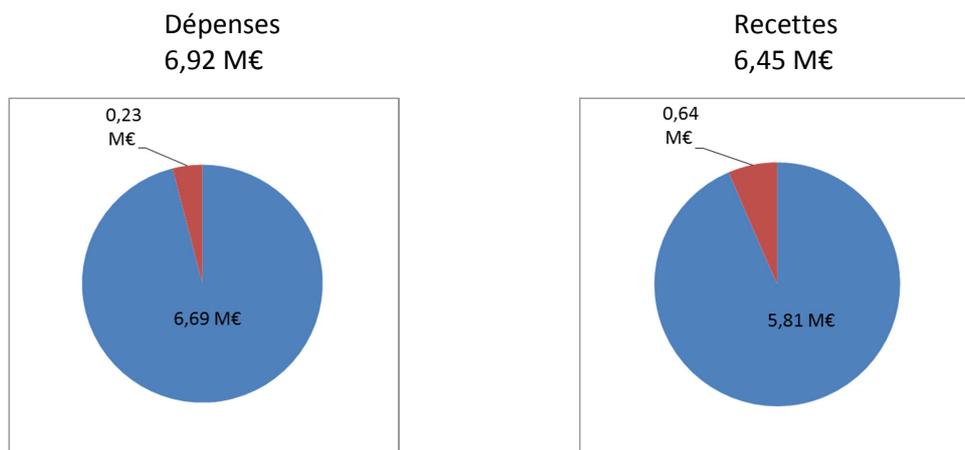
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	3 376 668,44 €	Dépenses	333 535,82 €
Recettes	3 448 169,16 €	Recettes	336 974,72 €
Résultat brut exercice 2018	71 500,72 €	Résultat brut exercice 2018	3 438,90 €
Résultat antérieur reporté	220 542,27 €	Résultat antérieur reporté	1 837 929,28 €
Excédent global exercice 2018	292 042,99 €	Excédent global exercice 2018	1 841 368,18 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2018 de 1 841 368,18 € sera repris au budget supplémentaire 2018 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 de 292 042,99 € sera repris au budget primitif 2020 (compte 002).

III- La Cité de l'Enfance

Le compte administratif de l'exercice 2018 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2018, les dépenses se sont établies à 6,69 M€ (contre 6,41 M€ en 2017) dont 6,09 M€ de dépenses réelles (83,53 % pour les dépenses de personnel, 5,57 % pour les dépenses de structure et 10,9 % pour l'exploitation courante de l'établissement). Les dépenses d'ordre sont de 600 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 5,81 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 1,2 M€). Elles se décomposent en 5,79 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 17,75 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 0,5 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 228 k€, composés uniquement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 638,7 k€, sont composées de 38,3 k€ de recettes réelles (38 k€ de fonds de compensation pour la TVA et 0,3 k€ de prêts sociaux). Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (600,4 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2018 de la Cité de l'Enfance (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	6 695 538,00 €	Dépenses	227 957,72 €
Recettes	5 807 834,55 €	Recettes	638 738,35 €
Résultat brut exercice 2018	- 887 703,45 €	Résultat brut exercice 2018	410 780,63 €
Résultat antérieur reporté	1 198 876,73 €	Résultat antérieur reporté	3 498 418,99 €
Excédent global exercice 2018	311 173,28 €	Excédent global exercice 2018	3 909 199,62 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2018 de 3 909 199,62 € sera repris au budget supplémentaire 2019 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 de 311 173,28 € sera repris au budget primitif 2020 (compte 002).